



CHAMPIONNAT DE FRANCE

NATATION SPORT ADAPTÉ

17 au 19 juin 2016

Bellerive sur Allier (03)

Stade Aquatique Vichy Val d'Allier

Entrée libre et gratuite



AUVERGNE – Rhône-Alpes



Sommaire

| | |
|--|----|
| Mot d'accueil | 3 |
| Bienvenue au Stade Aquatique | 4 |
| Présentation du COL | 5 |
| Programme Prévisionnel | 6 |
| Informations Générales | 8 |
| Précisions Techniques | 10 |
| Programme des courses | 13 |
| Fiche Association | 14 |
| Fiche Demande de Dérogation | 15 |
| Fiche d'autorisation d'hospitalisation | 16 |
| Fiche Récapitulative | 17 |
| Plan d'accès | 18 |
| Hébergements | 19 |

Mot d'accueil



La Ligue d'Auvergne du Sport Adapté co-organise avec le Comité d'Auvergne de Natation le Championnat de France Sport Adapté de Natation du 16 au 19 juin 2016.

Plus de 250 sportifs en situation de handicap mental et/ou troubles psychiques découvriront les installations sportives du Stade Aquatique de Vichy Val d'Allier, destinées à accueillir des manifestations d'envergure nationale.

Cet événement mobilise l'ensemble de l'équipe régionale d'Auvergne du Sport Adapté mais également du Comité Départemental Sport Adapté de l'Allier qui démontreront leurs savoir-faire et leurs expertises dans l'organisation d'une manifestation nationale. Nous sommes très heureux d'accueillir les associations venant de toute la France. Nous saluons tous les bénévoles, qui par leur présence, nous montrent leur implication et l'intérêt qu'ils portent à notre action en faveur du public du Sport Adapté.

Nous tenons à mettre en exergue, au niveau national et régional, l'aide sans précédent de l'ensemble des partenaires institutionnels (le Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports, la DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes et le CROS Auvergne) ainsi que l'appui des partenaires locaux (Conseil Régional d'Auvergne-Rhône Alpes, Conseil Départemental de l'Allier, Vichy Val d'Allier, Municipalités de Vichy et Bellerive, CREPS de Vichy). Nous remercions également nos habituels sponsors qui nous aident au bon déroulement de la manifestation.

Excellent séjour en Auvergne à tous et que les infrastructures vichyssoises répondent à vos attentes.

Jacques Roussel
Président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté

Bienvenue au Stade Aquatique



Situé sur la commune de Bellerive-sur-Allier, le **Stade Aquatique d'Agglomération** a ouvert ses portes en mars 2008 et perpétue la tradition sportive du territoire. Afin de positionner cet équipement au plus haut niveau de la natation, la **Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier** en a confié la réalisation à l'architecte de renommée internationale Jacques Rougerie.

La programmation exhaustive et ambitieuse alliée au génie créatif de M. Rougerie, contribue aujourd'hui à faire du stade aquatique de VVA un succès populaire et sportif à la hauteur de l'investissement assumé par l'agglomération.

Depuis son ouverture en mars 2008, c'est plus d'un million d'utilisateurs qui ont profité de l'excellence du stade aquatique. Les baigneurs occasionnels ou les « aficionados » du jogging aquatique ont, désormais, la fierté d'avoir partagé leurs bassins avec les plus grandes stars de la natation sportive.



En effet, le Stade aquatique a eu le privilège d'accueillir le sportif le plus médaillé de l'histoire des jeux olympiques toutes disciplines confondues : **Michael Phelps** qui est venu préparer ses derniers Jeux en compagnie de l'équipe américaine de natation.



STADE AQUATIQUE VICHY VAL D'ALLIER

Rue des Chabannes basses
03700 Bellerive sur Allier

Le Comité d'Organisation Local

Président

Jacques Roussel

Président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté

| FONCTION | CONTACT |
|---------------------------------------|--------------------|
| Trésorier | Stéphane Négrier |
| Secrétaire générale | Lucette Pailhe |
| Commission Coordination | Géraldine Faugeron |
| Commission Sportive | Géraldine Faugeron |
| Commission Logistique / Evènement | Loïc Agard |
| Commission Médicale | Dr Jacques Roussel |
| Commission Hébergement / Restauration | Loïc Agard |
| Commission Communication | Loïc Agard |
| Commission Dotations / Partenariats | Loïc Agard |
| Commission Animation | Loïc Agard |
| Commission Développement Durable | Loïc Agard |

| FONCTION | CONTACT |
|--|------------------|
| Cadre Technique Nationale Natation FFSA | Aurélie CHARASSE |
| Directrice Technique Fédérale du championnat | Aurélie CHARASSE |



Ligue d'Auvergne du Sport Adapté

Géraldine Faugeron

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont- Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19

Mail : ffsa.cr03@orange.fr

Le Programme prévisionnel

Jeudi 16 juin 2016

14h00 – 18h30

Accueil des délégations

14h30 – 17h00

Ouverture de la piscine pour entrainement
(s'inscrire auprès du C.O.L.)

Dès 19h00

Repas

20h00 – 20h45

Réunion technique (présence obligatoire)

Vendredi 17 juin 2016

06h45 – 08h50

**Formation et briefing des officiels
(ouvert aux entraineurs)**

08h00 – 08h45

Echauffement

08h45

Ouverture de la Chambre d'appel

09h00

Compétitions

12h00 – 13h30

Repas

13h30 – 14h15

Echauffement

14h30

Compétitions

19h00

Repas

Samedi 18 juin 2016

| | |
|---------------|---|
| 06h45 – 08h50 | Formation et briefing des officiels (ouvert aux entraineurs) |
| 08h00 – 08h45 | Echauffement |
| 08h45 | Ouverture de la Chambre d'appel |
| 09h00 | Compétitions |
| 12h00 – 13h30 | Repas |
| 13h30 – 14h15 | Echauffement |
| 14h30 | Compétitions |
| 20h00 | Soirée de gala (Palais du Lac Vichy) |

Dimanche 19 juin 2016

| | |
|---------------|---|
| 08h00 – 08h45 | Formation et briefing des officiels (ouvert aux entraineurs) |
| 08h00 – 08h45 | Echauffement |
| 08h45 | Ouverture de la Chambre d'appel |
| 09h00 | Compétitions |
| 11h30 | Coupe de France des régions |
| 11h30 | Mise à disposition des plateaux repas |

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié

Informations générales

Renvoi des dossiers

Les dossiers devront être impérativement retournés avant le **vendredi 13 mai 2016**.

Merci de bien veiller à respecter cette date afin de faciliter le travail de la Commission Sportive Nationale qui doit engager les nageurs en collaboration avec le Comité d'Organisation Local (cette année, les championnats de France « Jeunes » et « Adultes » sont proches).

Accueil

L'accueil se fera le :

Jeudi 16 Juin 2016 de 14h à 18h30

**Stade Aquatique Vichy Val d'Allier
2 chemin des Chabannes basses
03700 Bellerive sur Allier**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue. Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

L'entraîneur ou le responsable de chaque délégation doit obligatoirement se présenter durant ces tranches horaires pour les formalités administratives, déclarer les forfaits et recevoir l'ensemble des documents en rapport avec la manifestation. Aucune modification des engagements ne sera possible.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication de la pratique de la Natation en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Le site de restauration se fera à :

Cora Cafétéria
Allée des Ailes - 03200 Vichy
Excepté pour ceux en pension complète au CREPS (page 19)

Le site de restauration pour le repas de gala du samedi soir (à partir de 20h) se fera au :

Palais du Lac
Centre Omnisports Vichy
Pont de l'Europe - 03200 Vichy

Les paniers repas du dimanche midi seront à retirer à partir de 11h30 :

Stade Aquatique Vichy Val d'Allier
2 chemin des Chabannes Basses
03700 Bellerive sur Allier

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Il vous est possible d'être hébergé en pension complète (**avec repas du jeudi soir au samedi midi et petits déjeuners**) au **CREPS de Vichy** (suivant le nombre de places disponibles).

Réservation et règlement à faire directement par les associations auprès des du CREPS. Il vous restera à régler auprès du COL les frais d'inscriptions et les autres repas (repas de gala et panier repas) – cf fiche association en page 14. Le COL ne prendra aucun règlement et réservation pour les hébergements en pension complète auprès du CREPS (cf coordonnées en page 19).

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Natation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation un jury souverain est constitué comme précisé dans les règlements sportifs Natation Sport Adapté.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Natation relève du règlement Natation FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Natation FFSA 2016, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2015/2016.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les nageurs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 15 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de championnat en Natation.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription.

La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 13 mai 2016**.

Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local et la Commission Sportive Nationale n'accepteront aucune inscription.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 6 juin 2016 (sauf sur présentation d'un certificat médical). Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le 13 mai 2016. Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avant le 10 juin 2016.

Les hébergements ne sont pas inclus dans les tarifs d'inscription (Voir liste des hôtels p 19 à 24).

Engagements

Les sportifs engagés pour le Championnat doivent **avoir validé leurs tests pour leurs classifications en D1, D2 ou D3**, et doivent avoir **réalisé les critères d'engagements lors d'une compétition officielle qualificative** (Championnat Départemental ou Régional).

[Un fichier Excel est joint à ce dossier d'inscription.](#)

Merci de renseigner les champs dans chacune des divisions et la fiche association.

Le fichier est à renvoyer à l'adresse mail suivante :

natationffsa2016@gmail.com

Une fois que les clubs auront envoyé la fiche association et le règlement au COL, la Commission Sportive Nationale Natation procèdera à la saisie informatique des engagements et demandera **la validation des inscriptions directement auprès des Ligues, des Comités départementaux et du technicien certifiant les engagements.**

Les Ligues recevront, par mail, aux alentours du **5 juin 2016** l'enregistrement de leurs engagements pour vérifier les engagements et l'orthographe des noms des nageurs. Les retours sont attendus avant le 10 juin 2016.

Les ligues devront également envoyer par mail à la Commission Sportive Nationale les résultats des tests d'évaluation et les résultats des compétitions qualificatives signés.

Les engagements des sportifs ne seront validés par le COL et la CSN Natation (respect des critères de qualification, validité des temps d'engagement pour respect des minimas et équilibre des séries) qu'à la réception des engagements validés et signés des Ligues et CDSA.

Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer obligatoirement un entraîneur de chaque délégation, est programmée le :

Jeudi 16 Juin 2016 à 20h00

**Stade Aquatique Vichy Val d'Allier
2 chemin des Chabannes Basses
03700 Bellerive sur Allier**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération.

La compétition

Les sportifs de D1 - D2 et D3 seront titrés « Champions de France FFSA ».

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la division dans laquelle ils évoluent au niveau départemental et/ou régional.

Précisions techniques

Division 3 :

En raison de grilles de support pour les plaques de chronométrage, l'aménagement ne permet pas un départ du bord du bassin. Des estrades de dimension de 2 mètres par 1 mètre et d'une hauteur de 40 cm au-dessus de la surface de l'eau seront donc aménagées entre chaque plot de départ afin d'amener une surface de stabilité optimale pour les nageurs ne pouvant pas partir du plot.

Programme des courses

Le programme des courses sera remis le jeudi 16 juin 2016 lors de la réunion technique. Le programme ci-dessous est un programme prévisionnel. **Les épreuves féminines précèdent les épreuves masculines. Les finales « Sénior » précèdent les finales « Vétéran ».**

Vendredi 17 juin 2016 (Matin) – Séries

- 800 mètres Nage-Libre (F) – D1
- 1500 mètres Nage-Libre (M) – D1
- 100 mètres Crawl – D2
- 100 mètres Brasse – D1
- 200 mètres Dos – D1
- 100 mètres Dos – D2
- 100 mètres Papillon – D1
- 100 mètres Style-Brassé – D3
- 50 mètres Papillon – D2
- 50 mètres Dos – D1
- 50 mètres Style-Brassé – D3

Vendredi 17 juin 2016 (Après-Midi) – Séries

- 400 mètres Nage-Libre – D1
- 100 mètres Crawl/Dos – D2
- 100 mètres Crawl – D3
- 100 mètres Nage-Libre – D1
- 50 mètres Crawl – D2
- 50 mètres Brasse – D1
- 50 mètres Dos – D3
- 200 mètres Brasse – D1
- 200 mètres Quatre-Nages – D1
- 200 mètres Dos – D2
- 100 mètres Dos – D1

Samedi 18 juin 2016 (Matin) – Séries

- 200 mètres Papillon – D1
- 50 mètres Nage-Libre – D1
- 150 mètres 3-Nages – D2
- 400 mètres Quatre-Nages – D1
- 200 mètres Nage-Libre – D1
- 50 mètres Dos – D2
- 50 mètres Crawl – D3
- 50 mètres Papillon – D1
- 200 mètres Crawl – D2

Samedi 18 juin 2016 (Après-Midi) – Finales

- 800 mètres Nage-Libre (F) – D1
- 1500 mètres Nage-Libre (M) – D1
- 100 mètres Crawl – D2
- 100 mètres Brasse – D1
- 200 mètres Dos – D1
- 100 mètres Dos – D2
- 100 mètres Papillon – D1
- 100 mètres Style-Brassé – D3
- 50 mètres Papillon – D2
- 50 mètres Dos – D1
- 50 mètres Style-Brassé – D3
- 400 mètres Nage-Libre – D1
- 100 mètres Crawl/Dos – D2
- 100 mètres Crawl – D3
- 100 mètres Nage-Libre – D1
- 50 mètres Crawl – D2
- 50 mètres Brasse – D1
- 50 mètres Dos – D3
- 200 mètres Brasse – D1
- 200 mètres Quatre-Nages – D1
- 200 mètres Dos – D2
- 100 mètres Dos – D1

Dimanche 19 juin 2016 (Matin) – Finales

- 200 mètres Papillon – D1
- 50 mètres Nage-Libre – D1
- 150 mètres 3-Nages – D2
- 400 mètres Quatre-Nages – D1
- 200 mètres Nage-Libre – D1
- 50 mètres Dos – D2
- 50 mètres Crawl – D3
- 50 mètres Papillon – D1
- 200 mètres Crawl – D2
- 100 mètres Dos – D3
- Coupe de France des Régions

Dans le cas où les engagements ne permettent pas d'organiser une finale complète par catégorie, l'épreuve pourra être nagée en finale directe avec classement direct.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **13 Mai 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Facture remise le jour de l'accueil sauf sur demande préalable.

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté - COL Natation 2016 – Géraldine FAUGERON

119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04.73.14.89.19 Mail : ffsa.cr03@orange.fr

| | | | |
|---|-------|---|--|
| N° Affiliation : | | Nom de l'association ou établissement : | |
| Adresse : | | | |
| Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) : | | | |
| Tél. : | Fax : | Mail. : | |

| PRESTATION | PRIX/PERS | NOMBRE | MONTANT |
|--|-----------|--------|---------|
| Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait repas (frais d'inscription + repas du jeudi soir au dimanche midi) | 95 € | | |
| Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat en forfait repas demi-pension (frais d'inscription + repas de gala + panier-repas dimanche midi) Pour les associations ayant réservé leurs hébergements auprès du CREPS (cf explications en page 9) | 65 € | | |
| Formule 3 -- Sportif Inscription au championnat sans pension complète | 40€ | | |
| Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait repas (frais d'inscription + repas du jeudi soir au dimanche midi) | 90€ | | |
| Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat en forfait repas demi-pension (frais d'inscription + repas de gala + panier-repas dimanche midi) Pour les associations ayant réservé leurs hébergements auprès du CREPS (cf explications en page 9) | 60€ | | |
| Formule 3 -- Encadrant Inscription au championnat sans pension complète | 40€ | | |
| TOTAL | | | |

Ci-joint le règlement par chèque d'un montant de _____ euros.

N° de chèque _____ de la banque _____

A l'ordre de Lique d'Auvergne du Sport Adapté

Signature

Date Lieu

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e) **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) **représentant légal de**, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical – catégorie minime)
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

| Visa et signature responsable association | Visa et signature Président de la Ligue | Visa et nom du DSF |
|---|---|--------------------|
| | | |

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les engagements ne seront officiellement validés qu'à la réception de la « fiche d'inscription association » et du fichier d'engagement Excel accompagnés du règlement total des frais d'inscription.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés. Ceci doit être transmis **avant le vendredi 13 mai 2016**. Passée cette date aucune modification, annulation ou remboursement ne sera possible sauf sur présentation d'avis médical.

Ligue d'Auvergne du Sport Adapté - COL Natation 2016
119 B Boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.14.89.19 - Mail : ffsa.cr03@orange.fr

Une fois que les clubs auront envoyé leurs engagements au Comité d'Organisation Local, la Commission Sportive Nationale Natation demandera la validation des inscriptions directement auprès des Ligues certifiant les engagements.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Avant le 13 mai 2016 :

- La fiche d'inscription délégation
- La participation financière (le règlement complet par chèque ou par virement, demandez le RIB)
- Les dates et résultats des tests de division
- Les dates et résultats de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la Commission Sportive Nationale)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Les engagements via le Fichier Excel d'inscription**

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

A présenter lors de l'accueil le 16 juin 2016

- Licence compétition en cours de validité pour chaque sportif
- Certificat de non contre-indication de la natation en compétition en cours pour chaque sportif présentant une contre-indication sur sa licence
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Ordonnance des traitements en cours

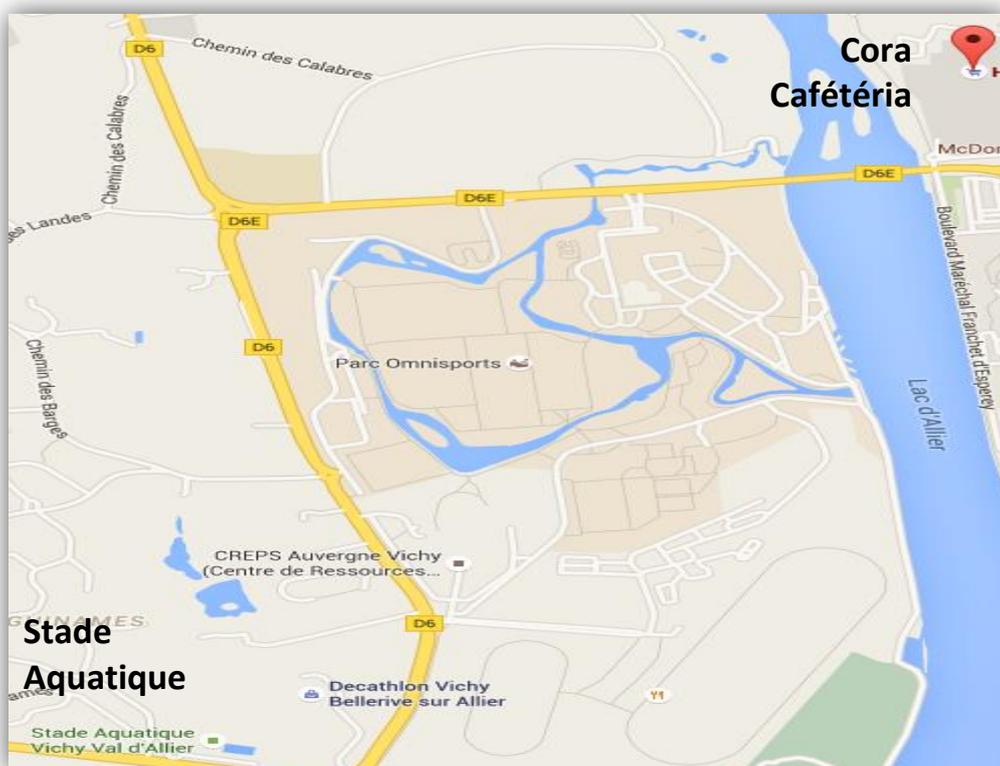
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

L'organisation n'assurera aucun transport, chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.



CORA CAFETERIA
Allée des Ailes
03200 Vichy

Hébergements

Possibilité d'être hébergé au **CREPS de Vichy**

Formule en pension complète (avec repas du jeudi soir, vendredi midi, vendredi soir et samedi midi inclus au CREPS)

Contact : **Nesrine Hmimsa** au **04.70.59.52.93** ou nesrine.hmimsa@creps-vichy.sports.gouv.fr

CREPS Vichy Auvergne

2 route de Charmeil - BP 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER Cedex

Possibilité de trouver un hébergement suivant vos critères sur le site de l'Office de Tourisme de la Ville de Vichy : <http://www.vichy-tourisme.com/trouver-un-hebergement.html>

Hôtels 4 étoiles

| | |
|---|---|
| ALETTI PALACE HÔTEL 3, place Joseph Aletti - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 20 20 Fax 33 (0)4 70 98 13 82 www.hotel-aletti.fr/ | MERCURE VICHY THERMALIA 1, avenue Thermale - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 52 52 Fax 33 (0)4 70 31 08 67 www.destinationvichy.com/ |
|---|---|

Hôtels 3 étoiles

| | |
|--|---|
| HÔTEL MIDLAND 4, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 48 48 Fax 33 (0)4 70 31 31 89 www.hotel-midland.com | HÔTEL LES NATIONS 13, Boulevard de Russie - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 21 63 Fax 33 (0)4 70 98 61 13 www.lesnations.com |
| LE PAVILLON D'ENGHIEN 32-34 rue Callou - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 33 30 Fax 33 (0)4 70 31 67 82 www.pavillondenghien.com | HÔTEL DE GRIGNAN 7, place de Sévigné - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 08 11 Fax 33 (0)4 70 32 47 07 www.hoteldegrignan.fr |
| CENTRAL KYRIAD HÔTEL 6, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 45 00 Fax 33 (0)4 70 97 67 37 | HÔTEL CALLOU (IBIS) 1, avenue Victoria - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 53 53 Fax 33 (0)4 70 31 55 05 www.destinationvichy.com/ |
| HÔTEL D'EUROPE (anciennement "le cygne") 4 Rue Dacher - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 86 80 00 40 Fax : 33 (0)4 70 98 21 03 www.hotelvichy.fr | |

Hôtels 2 étoiles

| | |
|--|--|
| <p>HÔTEL DE NAPLES 22, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 91 33 Fax 33 (0)4 70 97 91 28 www.hoteldenaples.com/</p> | <p>INTERHÔTEL DE LA PLAGE 11-13, avenue Pierre Coulon 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 18 48 Fax 33 (0)4 70 97 72 63 www.vichyevasion.com</p> |
| <p>ARVERNA CITOTEL 12, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 31 19 Fax 33 (0)4 70 97 86 43 www.hotels-vichy.com</p> | |
| <p>HÔTEL CAMPANILE 74, avenue de Vichy 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 32 33 Fax 33 (0)4 70 59 81 90</p> | <p>HÔTEL MODERNE 8, rue Max Durand Fardel - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 20 21 Fax 33 (0)4 70 31 20 40 www.hotelmoderne-vichy.fr/</p> |
| <p>HÔTEL CALIFORNIA 27, rue Jean Jaurès - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 85 05 Fax 33 (0)4 70 97 41 01 www.hotel-california-vichy.fr</p> | <p>NICE FLORE LOGIS DE FRANCE 129, boulevard des Etats-Unis - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 20 94 Fax 33 (0)4 70 98 49 34 www.hotelnicefloreivichy.com</p> |
| <p>HÔTEL CHAMBORD 82-84, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 16 30 Fax 33 (0)4 70 31 54 92 www.hotel-chambord-vichy.com/</p> | <p>HÔTEL DE BIARRITZ 3, rue Grangier - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 81 20 Fax 33 (0)4 70 97 97 72 http://biarritz.hotel.free.fr/indexie.htm</p> |

| | |
|--|---|
| <p>ARIANE HÔTEL 46, rue Beauparlant - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 42 06 Fax 33 (0)4 70 97 74 11 www.ariane.hotel.vichy.com</p> | <p>HÔTEL CASTEL LOUIS 11, avenue Aristide Briand - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 31 72 30 Fax 33 (0)4 70 98 46 84 site.voila.fr/castellouis</p> |
| <p>HÔTEL A LA RÉGENCE 34, avenue des Célestins - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 34 48 Fax 33 (0)4 70 96 15 28 http://pagesperso-orange.fr/hotel.a.la.regence/</p> | <p>HÔTEL DU RHONE 8, rue de Paris - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 63 45 Fax 33 (0)4 70 98 77 40 www.hoteldurhone.fr</p> |
| <p>HÔTEL AU TIFFANY 59, avenue Paul Doumer - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 92 92 Fax 33 (0)4 70 31 33 40</p> | <p>HÔTEL TRIANON 9, rue Desbrest - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 97 95 96 Fax 33 (0)4 70 97 63 48 www.hoteltrianon03.com</p> |
| <p>HÔTEL UNIVERSEL 2, place de la gare - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 34 Fax : (0)4 70 96 08 36 www.vichy-hotel-universel.com/</p> | <p>AUXTHERMALINES 3, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 30 86 70 Fax 33 (0)4 70 30 86 80</p> |

Hôtels 1 étoile

| | |
|--|--|
| <p>CONCORDE RESIDENCE 4, rue Président Wilson - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 32 63 Tél. 33 (0)6 14 43 71 96</p> | <p>HÔTEL de COGNAC 22, rue Maréchal Galliéni - 03200 VICHY Tél . 33 (0)4 70 32 15 58 Fax : 33 (0)4 70 32 15 58 www.Hoteldecognac-vichy.com</p> |
| <p>HÔTEL RIVIERA 5, rue de l'Intendance - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 22 32 Fax 33 (0)4 70 96 14 09 www.hotelrivieravichy.com/</p> | <p>HÔTEL IENA 56, Boulevard Kennedy - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 32 01 20</p> |
| <p>HÔTEL PREMIÈRE CLASSE Impasse du Golf - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)4 70 59 99 75 Fax 33 (0)4 70 59 92 07 www.premiereclasse.fr</p> | |

Non classés

| | |
|--|--|
| <p>HÔTEL NIVELON 28-30 rue Germot - 03200 Vichy Tél. 33 (0)4 70 98 48 68 Fax : 33 (0)4 70 32 35 83</p> | <p>ÉTAP HÔTEL 145, avenue de VICHY - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. 33 (0)8 92 68 32 20 Fax 33 (0)4 70 32 84 61 www.accorhotels.com</p> |
| <p>HÔTEL ATHÉNÉE 72, rue Louis Blanc - 03200 VICHY Tél. 33 (0)4 70 98 42 86 Fax 33 (0)4 70 98 73 15</p> | |

Chambres d'Hôtes en ville labellisées

La Demeure d'Hortense

Mme Catherine Gauthier
62 avenue du Président Doumer
Tél. 33 (0)4 70 96 73 66 - Port. 06 85 92 18 01

catherine@demeure-hortense.fr

www.demeure-hortense.fr

Chambres d'hôtes classées "City-Break Luxury " par Gîtes de France.

Chambres d'Hôtes

Maison Decoret

Martine et Jacques Decoret
15 rue du Parc - 03200 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 97 65 06 - Fax : 33 (0)4 70 97 80 11

www.jacquesdecoret.com

Fleurs de Soleil

www.lesprintanieres.com

Mme Marie-Claude Martin**
Les Printanières - 23, rue Harpet - 03200 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 98 03 26 - Fax : 33 (0)4 70 98 20 04

Meublés

Environ 300 meublés vous sont proposés de différente capacité et classés de 1 à 4 étoiles. Vous pouvez retrouver les coordonnées complètes, la capacité et les éléments de confort de chaque meublé dans la brochure "[Vichy pratique](#)" diffusée par [l'Office de Tourisme](#)

Chambres d'Hôtes en ville labellisées

La Demeure d'Hortense

Mme Catherine Gauthier
62 avenue du Président Doumer
Tél. 33 (0)4 70 96 73 66 - Port. 06 85 92 18 01

catherine@demeure-hortense.fr

www.demeure-hortense.fr

Chambres d'hôtes classées "City-Break Luxury " par Gîtes de France.

Chambres d'Hôtes

Maison Decoret

Martine et Jacques Decoret
15 rue du Parc - 03200 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 97 65 06 - Fax : 33 (0)4 70 97 80 11

www.jacquesdecoret.com

Fleurs de Soleil

www.lesprintanieres.com

Mme Marie-Claude Martin**
Les Printanières - 23, rue Harpet - 03200 Vichy
Tél. 33 (0)4 70 98 03 26 - Fax : 33 (0)4 70 98 20 04

Meublés

Environ 300 meublés vous sont proposés de différente capacité et classés de 1 à 4 étoiles. Vous pouvez retrouver les coordonnées complètes, la capacité et les éléments de confort de chaque meublé dans la brochure "[Vichy pratique](#)" diffusée par [l'Office de Tourisme](#)



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires institutionnels



AUVERGNE - Rhône-Alpes



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseurs officiels

